



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

RENTRÉE 2020

De l'énergie, encore et toujours !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, à deux semaines seulement de la rentrée, il est difficile d'en connaître encore les contours précis. Le protocole sanitaire a été allégé en *catimini* fin juillet, alors que le gouvernement durcissait en même temps les mesures sanitaires. En quelques mots, une même cacophonie calamiteuse au sein du gouvernement.

Quant aux mesures nécessaires pour lutter contre les inégalités amplifiées par le confinement, rien n'a changé : aucun retour sur les fermetures de postes, aucun moyen supplémentaire, des effectifs qui vont poser problème, et des réformes qui avancent coûte que coûte pour l'école comme pour la Fonction Publique.

Le premier mouvement sans élu·es des personnels a fait la démonstration de son opacité, dans l'arbitraire complet au détriment des collègues ; la phase de procédure d'appels, la seule dont nous avons pu être témoins, s'est révélée une caricature tant le plus grand flou l'a disputé à l'impréparation et à la mauvaise foi. C'est un vrai changement de cap par rapport à la gestion des personnels telle que nous l'avons connue en commission administrative paritaire (CAP). Ce gouvernement, toujours dans le déni du résultat des

élections professionnelles, voudrait convaincre que les syndicats forts, donc la FSU n'ont plus d'utilité : il a fait le choix de la guerre frontale.

Or la période du confinement l'a montré grandeur nature, notre syndicalisme de terrain a permis de rompre l'isolement, de diffuser les informations bien utiles, de rappeler constamment les droits, et d'obtenir leur application en recourant à notre rectrice pour toutes les situations de débordement. Nous avons tous mesuré leur fréquence.

Par ailleurs, le remaniement ministériel ne semble en rien signifier l'avènement « du monde d'après », promis la main sur le cœur pendant le confinement, mais bien plutôt la poursuite d'une politique brutale, libérale revendiquée, contraire aux solidarités et à la justice sociale encore plus urgente dans les périodes difficiles.

La défense du service public d'éducation est primordiale en cette rentrée et ce sont nous, personnels, qui en sommes les garants. Rejoignez le SNES-FSU !

*Corinne Baffert,
Secrétaire générale académique du SNES-FSU
Professeure de lettres, Lycée Herriot, Voiron
Élue des personnels au CTA et à la CAPA des certifié-es*

SNES-FSU de Grenoble
6, avenue Marie Reynoard
38 100 Grenoble
Tél : 04.76.62.83.30
Mail : s3gre@nes.edu

Le SNES-FSU de Grenoble tient des permanences téléphoniques **toute la semaine de 13h à 16h**.

Les militant·e·s sont disponibles pour venir vous rencontrer, vous accompagner et intervenir dans vos établissements et au rectorat quand vous les sollicitez.

Dans les départements :

SNES-FSU Ardèche : 07 66 72 87 83

SNES-FSU Drôme : 04 75 56 77 77

SNES-FSU Isère : 04 76 23 14 18

SNES-FSU Savoie : 07 69 16 51 53

SNES-FSU Haute-Savoie : 04 50 45 10 71

Coordonnées complètes et permanences :
<https://grenoble.nes.edu/>

Une rentrée particulière

Les dernières semaines l'ont montré : personne ne peut avoir aucune certitude sur le niveau de circulation du virus en ce moment.

Face à cette situation, le ministère ne dévie pas d'un pouce et cherche toujours plus à faire pression sur les élèves et les personnels.

Sans tenir compte de la communication hasardeuse du ministre sur BFM-TV, les enseignant-es ont assuré au mieux la « continuité pédagogique », les imperfections des outils numériques proposés par l'Éducation nationale et simplement l'absence de matériel et de connections assez puissants.

Mais nous avons tous pu mesurer les limites de l'exercice, en particulier pour les élèves en difficultés et du fait d'un équipement informatique très variable d'une famille à l'autre.

La période de confinement s'est donc majoritairement bien passée quand les chefs d'établissement ont laissé les enseignant-es s'organiser et ont fait confiance aux équipes. La période de déconfinement a été plus rude avec nombre d'injonctions contradictoires, de délais intenablement imposés à tous les personnels dans les établissements... Certains ont, pour répondre aux impératifs économiques du déconfinement, cherché à modifier les VS, fait éclater les groupes classes, imposé des entorses provisoires aux statuts dans ces circonstances exceptionnelles.

Le ministère cherche maintenant les moyens de pérenniser cette souplesse statutaire et ouvre de nombreux dossiers afin de poursuivre la transformation de l'École pour la rendre toujours moins coûteuse et redéfinir nos métiers.

CPE : la rentrée d'après

Toutes les vies scolaires n'ont pas vécu le même confinement : sollicitées à l'extrême ou totalement écartées, la transformation de nos missions a été, à l'image de ce qui s'est imposé aux enseignant-es, aussi radicale qu'inattendue. Les outils numériques n'ont qu'imparfaitement préservé un suivi dénué de sens. Le métier a en revanche joué à plein lors du retour en établissement, révélant la nécessité, mais aussi le manque de CPE en nombre dans les établissements. Les conditions sanitaires ne doivent pas porter atteinte à nos missions ni à la conception du métier que nous portons : la cohérence éducative et pédagogique reste une priorité par delà la sécurité sanitaire...

CIO : maillon essentiel pour accompagner au mieux les jeunes dans leur orientation

Grâce à la mobilisation des personnels, les CIO ont pu à nouveau accueillir le public. En cette période anxiogène, le CIO reste un service public d'information et d'orientation essentiel. Il contribue à lutter contre les inégalités en accompagnant les élèves, les familles, les étudiant-es, les jeunes sorti-es du système scolaire...

Le SNES-FSU se bat contre les politiques visant à supprimer ou à régionaliser les CIO et reste très attentif aux éventuelles évolutions concernant les missions et le statut des PSY EN.

La Covid 19 ne doit pas être un prétexte de plus pour fragiliser encore plus les services et leurs personnels !

L'urgence de la rentrée

Les constats de rentrée sont clairs : les inégalités se sont creusées, l'enseignement à distance ne remplacera jamais le présentiel, la classe est le lieu des apprentissages, et l'établissement est un lieu de socialisation et d'interactions.

Pour le ministère, les recettes pour cette rentrée sont celles d'hier à base d'évaluations standardisées, d'heures supplémentaires, d'individualisations et de pilotage vertical.

Pour les SNES-FSU, une véritable politique pour lutter contre les inégalités est une urgence. Cela passe entre autres par le maintien de l'emploi du temps des élèves en présentiel avec des moyens pour la prise en charge de l'aide dans la classe, l'annulation des suppressions de postes, le recrutement massif de titulaires, l'aménagement des programmes, revalorisation de nos professions et prime d'équipement conséquente pour tous les personnels...

Le SNES-FSU insiste sur la nécessité de recruter des agents territoriaux à la hauteur des besoins révélés par la crise sanitaire. Il renouvelle aussi son exigence de recruter des CPE, AED, AESH, Psy-EN, infirmier-es et AS pour développer partout des équipes pluridisciplinaires.

Il est urgent que le ministère entende la profession et non des experts auto-proclamés. Le SNES-FSU exige la mise à plat de la réforme du bac et du lycée (et dans l'immédiat la suppression de la première session des E3C) et de la politique d'éducation prioritaire qui tend à supprimer les REP.

Servir ou obéir ?

Un an après la loi de casse de la Fonction publique

Triste anniversaire cet été de la loi de Transformation de la Fonction publique. Le gouvernement et le ministère de l'Éducation nationale n'ont pas attendu pour la mettre en œuvre :

- suppression des CAP pour les opérations de mobilités ;
- suppression dès 2021 des CAP pour les promotions.

Les possibilités de recours ouvertes ne permettent pas aux agent-es de se défendre seul-es : l'administration découvre des erreurs, mais n'a pas à justifier ses décisions entretenant l'opacité des affectations.

Le pire est à craindre pour les promotions avec le risque de passe-droits contre les principes d'égalité femme/homme.

Les élu-es du SNES-FSU ont porté près de 100 recours cet été pour défendre et rétablir les collègues dans leurs droits.



Contractuel·les

La loi de Transformation de la FP élargit les possibilités de recrutement des contractuel·les. Dans l'Éducation nationale, la précarité est déjà largement institutionnalisée avec le recrutement sur des besoins permanents d'enseignant-es, CPE et PSY EN ne bénéficiant pas des mêmes droits que les titulaires, de la même carrière, et soumis à des affectations gruyères remises en cause tous les ans.

Pour le SNES-FSU, le recrutement de contractuel·les doit cesser et le gouvernement doit mettre en place un plan massif de recrutement.

Pour toutes questions, un seul contact : contractuel@grenoble.snes.edu

Réforme des retraites : la lutte continue !

Le Premier ministre, à la demande unanime des organisations syndicales, a repoussé le chantier de la réforme des retraites, après ses propos début juillet d'aller vite sur la mise en œuvre de la réforme Macron. Il a fait savoir qu'il comptait avant tout saisir le Conseil d'orientation des retraites (Cor), dans l'idée d'obtenir une « évaluation de la situation financière des régimes de retraite ».

Après une mobilisation sans précédent, le projet de retraite par points, d'un allongement de la durée de cotisation est donc toujours dans les cartons, le gouvernement organisant le déficit pour justifier une dégradation des retraites pour toutes et tous et refusant toutes hausses de salaires (gel du point d'indice maintenu) et des cotisations pour équilibrer et améliorer le système solidaire par répartition.

AED

Recrutement, contrat de travail, respect des missions, emploi du temps, droit à la formation... Le temps de travail des AED explose avec des pressions de plus en plus importantes pour imposer des tâches aux AED en-dehors de leurs missions, en profitant de l'ignorance de beaucoup des droits des AED, ou en laissant planer le risque d'un non-renouvellement en fin d'année pour des personnels qui sont de plus en plus précaires.

Pour toutes questions, un seul contact : aed@grenoble.snes.edu



AESH

Le ministère a fait de l'école inclusive une priorité et les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) le remède à tous les maux !

Sauf que les AESH sont sous-payé·es, condamné·es au temps partiel subi et que les PIAL n'ont pas résolu les problèmes de prise en charge des frais de déplacement, de droit à la formation, de respect des missions...

Pour le SNES et la FSU, le seul remède est la création d'un véritable corps de la Fonction publique de catégorie B et non des CDD et CDI pour des personnels indispensables.

Pour toutes questions, un seul contact : aesh@grenoble.snes.edu

Pourquoi se syndiquer ?

Parce que, face à la hiérarchie, locale, académique ou nationale, face aux choix politiques qui déterminent les transformations de mon métier et les conditions de son exercice, **je ne dois pas rester isolé·e.**

Parce que le SNES-FSU représente plus de la moitié de mes collègues et que les élu·es du SNES-FSU m'informeront, me conseilleront et feront **respecter mes droits et nos positions.**

Parce que le SNES-FSU est le plus combatif ! Dans la bataille sur les retraites, contre le démantèlement de l'éducation prioritaire, contre la précarité, pour la défense du statut, pour l'emploi, pour les droits des AED et AESH, le pouvoir d'achat et la défense du service public, dans la bataille pour la formation des enseignant·es, PSY EN et CPE... contre les suppressions de postes, **le SNES-FSU mène les combats et poursuit la lutte.**

Parce que le SNES-FSU est le plus efficace ! Organisé·es dans la plupart des lycées et collèges, les militant·es du SNES-FSU sont capables d'articuler la lutte collective et la vigilance sur le terrain ; de faire participer les collègues à la construction des analyses du SNES-FSU et d'un projet pour une éducation émancipatrice.

Parce que le SNES-FSU est démocratique... Le SNES-FSU pratique un syndicalisme de changement de société où le pluralisme est organisé. Les courants de pensée existent au sein du SNES-FSU et peuvent s'exprimer dans toutes les différentes instances. Les mandats de l'organisation syndicale sont le résultat de la synthèse de ce débat interne.

... et ouvert sur le monde !

Parce que tout projet d'école induit un projet de société, le SNES et la FSU sont engagés pour faire vivre l'appel *Plus jamais ça ! Construisons le monde d'après* et travaillent à développer les alternatives syndicales, associatives et citoyennes **pour reconstruire ensemble un futur, écologique, social et démocratique, en rupture avec les politiques menées.** La FSU et ses syndicats sont partie prenante et membre fondateur du Réseau Éducation Sans Frontière qui combat pour la régularisation des parents d'élèves sans papiers.

Parce que le SNES-FSU vit des seules cotisations de ses adhérent·es et qu'il est contradictoire d'apprécier l'existence de syndicats indépendants et de ne pas leur donner les moyens d'exister en cotisant. **Faut-il rappeler que 66 % d'une adhésion au SNES-FSU sont restitués sous forme de crédit d'impôt ?**

Vous avez la possibilité de vous syndiquer auprès du responsable SNES-FSU de votre établissement ou en ligne si vous le souhaitez, sur <https://grenoble.snes.edu/>

Stages syndicaux ouverts à toutes et tous

Chaque année le SNES-FSU vous propose des stages de formation syndicale ouverts à toutes et tous pour vous aider à connaître et faire respecter vos droits. Ces stages sont aussi des moments privilégiés d'échanges et de réflexion sur nos pratiques professionnelles.

Chacun·e a droit à 12 jours de congés annuels pour formation syndicale. Ce droit ne peut vous être refusé si vous faite la demande d'autorisation d'absence au moins 1 mois avant la date du stage.

Toutes les informations sur <https://grenoble.snes.edu/-stages-de-formation-.html>

Pour le 1^{er} trimestre :

- *Le New Public Management dans l'Éducation nationale : comprendre et résister*, 3 stages en octobre et novembre dans toute l'académie ;
- *Réforme des retraites : où en est-on ?*, le 5 novembre à Grenoble ;
- Stages destinés aux professeur·es et CPE stagiaires en novembre à Grenoble et Chambéry ;
- *États généraux de l'éducation prioritaire*, fin novembre/début décembre.

Dès septembre, des réunions sur les droits des TZR, contractuel·les, AESH, AED sont organisés dans les départements, ainsi que des stages sur le fonctionnement des EPLE et le rôle du CA, la Dotation Globale...